



La Lettre Municipale

“Vos Élus vous informent” n° 149 - Mai 2024

ÉDITORIAL

Après avoir approuvé le compte administratif, les élus municipaux ont voté le budget prévisionnel 2024. En voici quelques-unes des lignes importantes :

L'exercice 2023 laisse apparaître un résultat excédentaire de 167 457 € en fonctionnement auquel s'ajoute 44 634 € provenant de la section d'investissement. Ces résultats 2023 constatés, la commune dispose au 1 janvier 2024 d'un excédent, tous exercices confondus, de 772 392 €. De quoi mener de beaux projets d'investissement !

Pour l'année 2024, dans un contexte difficile où l'inflation reste préoccupante, le conseil municipal a souhaité ne pas augmenter les taux de la fiscalité communale. Seule l'application de la loi de finances, à savoir l'augmentation des bases d'imposition de 3,9 %, s'appliquera à la feuille d'impôts. De nouveaux projets d'investissement ont été inscrits dont la réalisation d'une voie douce reliant l'Avenue Verte au centre du village et la construction d'une micro-crèche de 12 berceaux.

Quant à la dette communale, elle se compose de deux emprunts. L'un contracté pour la construction de la salle de spectacles et de loisirs pour un remboursement d'annuités de 11 732 € s'éteint en 2025. L'autre relatif au passage en LED de l'éclairage public pour un remboursement annuel de 4781 €, couvert par les économies d'énergie, court jusqu'en 2033. Au regard des recettes annuelles d'un exercice de fonctionnement proche des 850 000 € en 2023, la dette communale est très maîtrisée et autorise l'engagement serein de nouveaux projets d'investissement.

À toutes et tous, bonne lecture de ce n° 149 de la lettre municipale.

LES RENDEZ-VOUS À MESNIÈRES 2024

Organisés par la Commune

- **Du 20 Avril au 18 Octobre :**
 - Visites du village pour groupe (minimum 8 personnes) sur rendez-vous pris en Mairie.
 - Dans les Jardins Publics : expositions photographiques.
- **Samedi 18 Mai :** Vente solidaire organisée par la recyclerie AGIR RECYCL (vente meubles, objets de décoration, vaisselles, livres, vêtements, chaussures ... à petit prix), à la salle de Spectacles et de Loisirs de 10 h 00 à 16 h 30.
- **Samedi 25 Mai :** Sortie ornithologique « Le Printemps des oiseaux ».
- **Du Lundi 1^{er} Juillet au Mardi 30 Juillet :** Concours de dessin ouvert aux enfants de 6 à 14 ans sur le thème « La flore à Mesnières-en-Bray ».
- **Samedi 13 Juillet :** Jeux du 14 Juillet pour les enfants à partir de 18 h 30, suivis à 19 h 45 du « Pique-nique républicain » en musique avec le groupe « Rythm N' Wood », à la salle de Spectacles et de Loisirs selon la formule « chacun apporte son repas ».
- **Du Samedi 20 au Dimanche 28 Juillet :** Exposition de photos animalières au Restaurant des Enfants, place de la Mairie par M. Serge BRÉARD.
- **Du Samedi 20 au Dimanche 28 Juillet :**
 - 16^{ème} édition de la semaine de la randonnée « À chaque jour sa randonnée ».
 - Les 30 ans du commerce « Au Village », opération commerciale en partenariat avec la commune.
- **Vendredi 2 Août :**
 - Remise des prix du concours de dessin des enfants, à 16 h 00 au Restaurant des Enfants.
 - Tirage de l'opération commerciale les 30 ans du commerce « Au Village », à 18 h 00.
- **Juillet/Août :** Tous les après-midi visites guidées du Château.
- **Samedi 10 Août :** 2^{ème} édition « Les Peintres aux Jardins ».
- **Dimanche 8 Septembre :** Vide grenier de « maisons en maisons » dans les rues de Mesnières réservé aux Mesniérois.
- **Dimanche 22 Septembre :** Les journées du patrimoine : visites guidées « Château, Village et Église ».
- **Samedi 28 Septembre :** Pièce de théâtre présentée par la troupe « Le Tourniquet » à la Salle de Spectacles et de Loisirs.
- **Samedi 26 Octobre :** Fête de l'Automne autour de la salle de Spectacles et de Loisirs.
- **Lundi 11 Novembre :** Manifestation patriotique en partenariat avec les Anciens Combattants.
- **Samedi 30 Novembre :** Téléthon

VENTE EXCEPTIONNELLE AGIR' RECYCL

Samedi 18 Mai de 10 h 00 à 16 h 30, à la salle de spectacles et de loisirs, la ressourcerie-recyclerie exposera à la vente des objets et vêtements qui lui ont été donnés : petit mobilier, vaisselle, livres, objets de décoration, vêtements adultes, enfants, puériculture... Les objets présentés ont été reconditionnés, remis en état par les agents de la recyclerie. Venez leur rendre visite, par votre présence vous soutiendrez une action solidaire visant à donner une seconde vie à des objets dont la société de consommation se débarrasse un peu vite, permettant la réduction des dépenses familiales, contribuant à développer l'emploi local !

MANIFESTATIONS DES ASSOCIATIONS

JUIN

Dimanche 2 : Kermesse des écoles organisée par la MOB.

Dimanche 9 : Tournoi de football des seniors de l'A.S.M.

Vendredi 14 : A G de l'A.S.M.

Samedi 22 et Dimanche 23 : Fête du club de ROLLERS-EN-BRAY.

Jedi 27 : Barbecue des Jeunes d'Hier.

JUILLET

Jedi 4 : Les Olympiades organisées par la MOB.

Dimanche 7 : Foire à tout organisée par les Jeunes d'Hier.

Mardi 9 : Sortie des Anciens Combattants.

SEPTEMBRE

Vendredi 13 : Loto de l'A.S.M.

Jedi 26 : Repas d'automne des Jeunes d'Hier.

OCTOBRE

Mardi 8 : Repas d'automne des Anciens Combattants.

Samedi 12: Soirée de l'A.S.M.

NOVEMBRE

Dimanche 3 : Loto des Jeunes d'Hier.

Samedi 16 : Foire aux harengs A.S.M.

Jedi 21 : A G des Anciens Combattants.

DÉCEMBRE

Jedi 5: Repas de Noël des Jeunes d'Hier.

Samedi 14 : Marché de Noël des Jeunes d'Hier.

Bons de Fleurissement 2024,

si vous êtes intéressés, ils sont disponibles en Mairie jusqu'au 31 Mai.

LA VISITE MINISTÉRIELLE DE DOMINIQUE FAURE

La dernière lettre municipale annonçait que notre commune était retenue parmi les lauréates d'une opération engagée par l'Etat intitulée « Villages d'Avenir ». C'est ce qui a amené Mme Dominique FAURE, Ministre Déléguée aux Collectivités Territoriales et à la Ruralité, accompagnée de M. Sébastien JUMEL, Député, M. Nicolas BERTRAND, Conseiller Départemental en charge de l'arrondissement de Dieppe, de MM. Les Préfet et Sous-Préfet à nous rendre visite le 26 avril dernier, l'objectif ministériel étant de mesurer sur le terrain, au plus près des élus, la vie et les besoins des collectivités rurales. Après une présentation rapide de notre village, l'occasion nous a été donnée de parler de deux projets mesnérois que l'on voudrait voir aboutir dans les prochains mois : la micro-crèche de 12 berceaux et l'aménagement d'une voie douce (espace réservé à la circulation non motorisée) reliant l'Avenue verte au centre du village. Le plan de financement de ces deux projets a été évoqué, nous avons souligné la nécessité d'un accompagnement financier de l'État, la ministre s'est montrée intéressée et s'est dite sensible à notre sollicitation... Affaire à suivre et résultats au début de l'été.

LE PRIX DE L'EAU : L'AUGMENTATION

La compétence « eau et assainissement » est gérée par un syndicat de communes. Pour notre village, c'est le syndicat « O2Bray » qui a la charge de cette gestion. « O2 Bray » est né en 2014 de la fusion des syndicats « Bully-Mesnières », « Cœur de Bray » et de la ville de Neufchâtel-en-Bray et compte aujourd'hui 11 communes principalement réparties autour du bassin de la Béthune.

Il y a quelques semaines, le syndicat nous annonçait une forte augmentation des tarifs de l'eau et de l'assainissement de 20 % en moyenne pour chaque abonné. Pour plus de précision, la lettre municipale vous indique ce que le syndicat a changé :

Pour l'eau : TVA 5.5%

- abonnement : Avant : 56,45 € HT

- prix du mètre-cube : Avant : 1.64 € HT

Nouveau : 99 € HT

Nouveau : 1.75 € HT

Pour l'assainissement collectif : TVA 10%

- abonnement : Avant : 68.08 € HT

- prix du mètre-cube : Avant 2.73 € HT

Nouveau : 99 € HT

Nouveau : 3.10 € HT

Pour l'assainissement individuel : Aucune modification syndicale

À partir de ces indications, chacun pourra calculer l'évolution de sa facture en fonction de sa consommation.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le moustique tigre a fait son apparition en Seine-Maritime. Prudence !

La pyrale du buis : La pyrale du buis est apparue depuis quelques mois sur la commune. C'est une chenille qui ruine en quelques jours tous vos buis. Les plantations communales n'y échappent et il est fort probable que les buis plantés sur les espaces communaux soient prochainement remplacés par des ifs. L'attention des propriétaires de buis est donc attirée.

Le frelon asiatique : Les populations de frelons asiatiques sont en constante évolution. Ces insectes invasifs nuisent à la biodiversité locale en s'attaquant aux colonies d'abeilles très utiles à la fécondation des plantes. Les apiculteurs en témoignent. Aussi, tout nid de frelons asiatiques doit être au plus tôt détruit. N'hésitez pas à prévenir la mairie ! Des accompagnements financiers existent pour alléger le coût de la destruction.

Un cas de **mérule** a fait l'objet d'une déclaration en mairie. La mérule est un champignon détruisant les constructions qu'il est conseillé de traiter dès constat de sa présence. Les vieilles bâtisses y sont davantage sensibles. Elle se développe particulièrement en atmosphère humide et mal ventilée. Soyez donc vigilants !

Travaux dans la rue de l'Eglise : Ces travaux devaient débuter en mars. L'entreprise nous a fait savoir être dans l'incapacité de respecter cette date en raison des intempéries auxquelles elle a dû faire face au cours des mois hivernaux, ces dernières ayant provoqué des retards dans la livraison de précédents chantiers qu'elle a engagés ! Une situation ennuyeuse ... À suivre.

Atlas de Biodiversité

Communale :

le printemps des oiseaux :

Le samedi 25 mai à 17 h 00, rendez-vous sur la place de la Mairie et Jules DOMALAIN, animateur au Groupe Mammalogique Normand, vous emmènera à la découverte des oiseaux de notre village. Animation offerte par la commune et ouverte à tous, petits et grands. Convivialité assurée et verre de l'amitié !



La Lettre Municipale

"Vos Elus vous informent" n° 149 Mai 2024

Publication : Dany MINEL
Mairie

76270 MESNIÈRES-EN-BRAY

tél : 02.35.93.10.14

mail : mairie.mesnieres@wanadoo.fr
www.mesnieres-en-bray.fr

